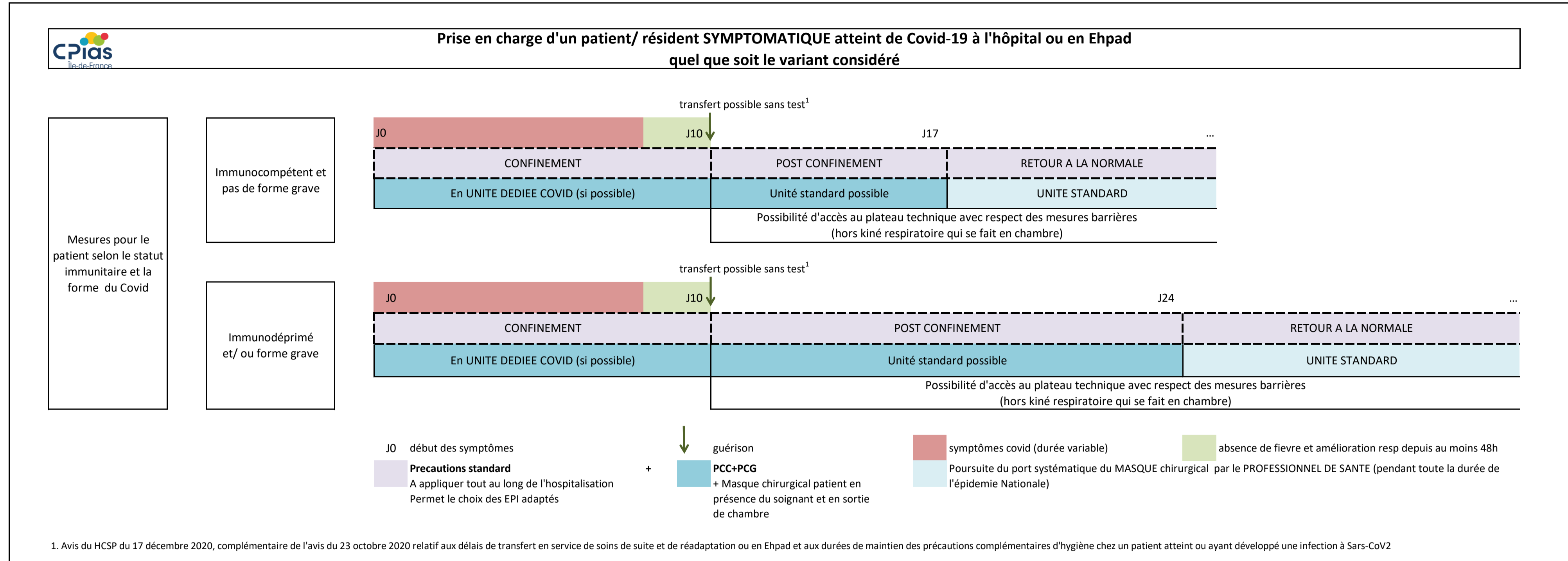


# Procédure de prise en charge d'un patient/résident Covid-19



2 mars 2021

NB 1: l'arrivée des nouveaux variants, réputés plus contagieux, imposent de modifier les durées d'isolement qui passent à 10 jours pour tous, la distanciation physique qui passe à 2m

NB 2: la durée d'isolement des cas confirmés ou probables de Sars-Cov2 est harmonisée à 10 jours qu'il s'agisse du virus sauvage ou des variantes d'intérêt 20I/501Y.V1 (dite UK), 20H/501Y.V2 (dite Sud-Africaine) et 20J/501Y.V3 (dite Brésilienne)\*

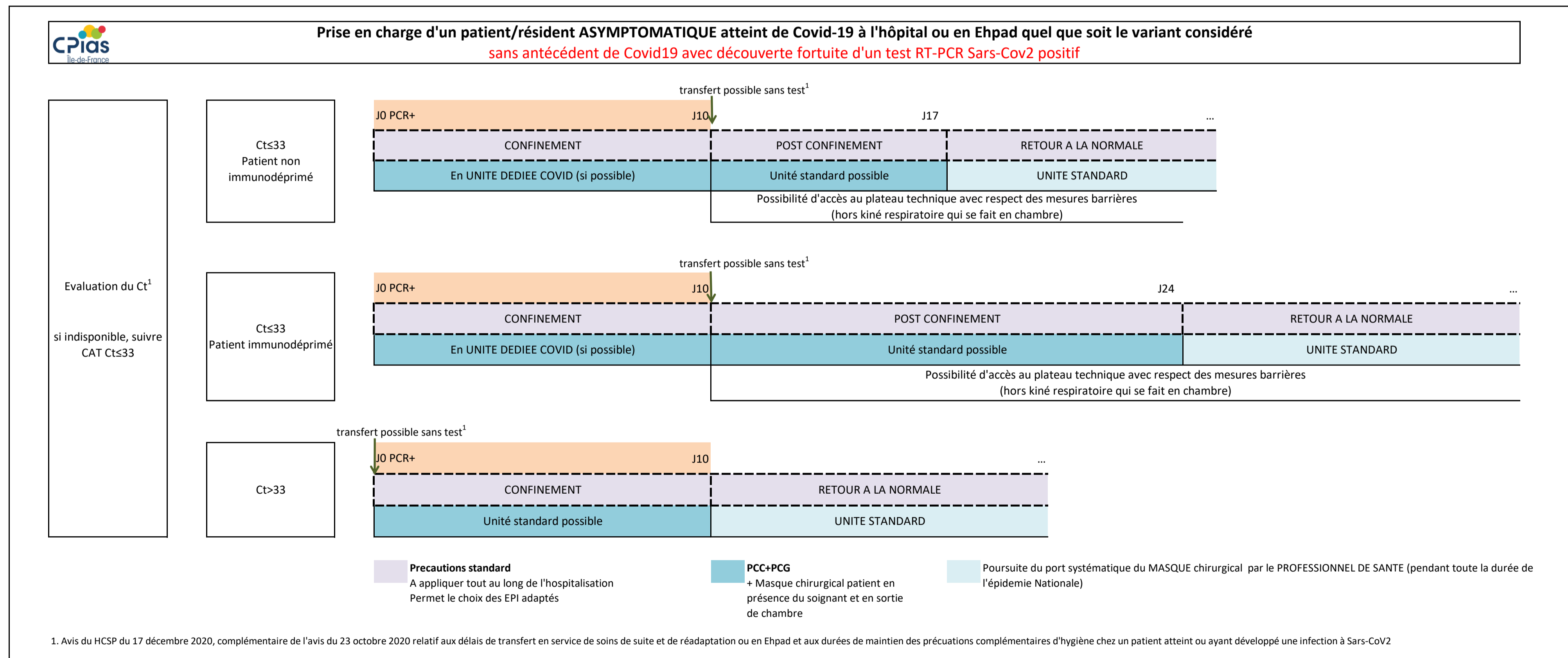
NB 3: la fin de l'isolement n'est pas conditionnée à la réalisation d'un test de sortie d'isolement\*

NB 4: prérequis: les mesures barrières sont respectées par le patient et le professionnel pendant toute la durée de l'épidémie nationale. Le professionnel a une tenue de travail changée et entretenue quotidiennement

NB 5: le retour à domicile est possible à n'importe quel moment. Le patient rentre alors dans le circuit de prise en charge à domicile et poursuit les mesures préconisées correspondant à la période dans laquelle il se trouve

\* MARS 19/02/2021. Harmonisation des mesures d'isolement et de quarantaine pour les cas et les personnes contact à risque dans le cadre de la stratégie de freinage de la propagation des variantes du Sars-CoV2

PCC+PCG= précautions complémentaires contact + précautions complémentaires gouttelettes



## Définitions

**MARS du 19/02/2021. Harmonisation des mesures d'isolement et de quarantaine pour les cas et les personnes contact à risque dans le cadre de la stratégie de freinage de la propagation des variantes du Sars-CoV2**

<b>Durée d'isolement des cas</b>	<b>10 jours</b> pleins à partir du début des symptômes ; <ul style="list-style-type: none"><li>• ET au moins 48 heures après disparition de la fièvre vérifiée par une température inférieure à 37,8°C (en l'absence de toute prise d'antipyrétique depuis au moins 12 heures)</li><li>• ET nette amélioration de l'état respiratoire définie par un besoin en oxygène <math>\leq 2L/mn</math> pour maintenir une SaO<sub>2</sub> au repos <math>\geq 95\%</math></li></ul>
<b>Levée d'isolement des cas</b>	Pas de test de sortie d'isolement mais maintien des mesures barrières pendant 7 jours (14 jours si ID)

**Liste des actes invasifs ou manœuvres au niveau de la sphère respiratoire ou ORL pouvant provoquer cette aérosolisation de particules infectantes nécessitant le port d'un masque de type FFP2 : avis du HCSP 10 mars 2020**

- *Intubation / extubation (dont masque laryngé)*
- *Ventilation mécanique avec circuit expiratoire « ouvert »*
- *Ventilation mécanique non invasive (VNI)*
- *Aspiration endotrachéale (hors système clos)*
- *Fibroscopie bronchique*
- *Kinésithérapie respiratoire générant des aérosols (ex. pour désencombrement et expectoration induite)*
- *Aérosolthérapie*
- *Prélèvement nasopharyngé*
- *Explorations fonctionnelles respiratoires*
- *Autopsie*
- *Soins de chirurgie dentaire*